FO LCL
L'indépendance qui nous rassemble
fo-lcl.fr
INFO CCE
9 MARS 2017

Vous le savez, SNB et direction sont empêtrés sur le sujet. Pour tenter de s'en extirper, ils disent maintenant que, l'an dernier, le résultat d'exploitation servant de base au calcul de l'intéressement, aurait déjà été retraité de quelques éléments. Et le DRH d'ajouter : *« j'imagine que cela aurait été le cas cette année encore ».* Sauf que cette année, les éléments spécifiques représentent **341 millions d'€, soit 46% du résultat.**

Vos élus ***FO LCL*** ont rétorqué qu'à l'imagination de la direction, nous préférions la certitude d'un accord précis et sans équivoque.

Un tien vaut mieux que peut-être tu l'auras.

RÉMUNÉRATION VARIABLE INDIVIDUELLE
(RVP et Le Variable)

RVP : pour compenser la perte enregistrée sur la création de valeur (- 16% / 2015), la direction a versé 7,7 millions en rattrapage. Selon elle, l'enveloppe globale de la RVP est supérieure de 5,2% par rapport à 2015. Le montant moyen versé est de 3.652 €, en progression de 4,13%.

Évaluation managériale : le constat est identique d'année en année. Les managers de managers, mieux évalués, font donc d'abord leur cuisine entre amis pour ne laisser que les restes au petit personnel.

le Variable : le coefficient LCL est corrigé de 80 à 95%.

L'intégration d'une partie du variable dans la rémunération fixe, est pour l'instant reportée sine die. Les grosses légumes « agricoles » veulent continuer à vous faire cravacher. Ils doivent penser que sans carotte, les résultats seront dans les choux. Mais les radis peuvent amener à de mauvaises soupes. La bâtonite et l'épicerie sont de retour, avec toutes leurs dérives.

Et tout cela dans l'intérêt du client, bien sûr !

OFFRE CLP 2

Après avoir révisé le volet « Crédits accordés au personnel », la direction devait nous présenter la nouvelle offre « produits et services » dédiée aux CLP, tout en respectant les fameux 30% de décote sur une base d'ailleurs très interprétable. Mais sur ce sujet, l'imagination de la direction semble très limitée.

Cela fait des mois que *FO LCL* préconise une offre croisée avec le Crédit Agricole : les CLP bénéficieraient d'une offre spécifique dans les caisses et inversement. Ce qui aurait pour avantages :

- de ne plus avoir le lien banquier/employeur et ainsi ne plus être tenu par les 30%, parfois plus préjudiciables que bénéfiques
- de ne plus pouvoir effectuer ses propres opérations bancaires (hors site Internet et appli) et éviter ainsi de se mettre en risque disciplinaire
- de gagner en confidentialité pour ses opérations bancaires, son patrimoine, …

Mais cette solution semble à la fois trop simple et trop compliquée pour nos dirigeants.

PARRAINAGE D'UN FUTUR CLP

Dans ce type d'opération, le parrain est toujours récompensé. LCL n'y dérogeait pas en lui offrant 500 €. Mais ça, c'était avant. Dorénavant, le chasseur de tête sera bénévole. Enfin, presque puisqu'il y aura un système de reconnaissance … non pécuniaire. Cependant, vu le niveau des rémunérations et les conditions de travail actuelles, **il n'y a que notre pire ennemi que nous souhaiterions parrainer, non ?**

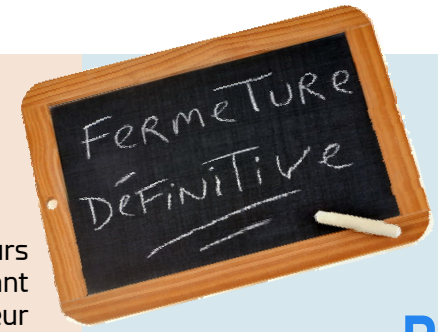

FERMETURES de Créteil, Montpellier, Reims et Rouen

La DSBa devenue OSC, se réduit de jour en jour, tant en nombre de centres que de salariés. La qualité du service après-vente s'en ressent cruellement. **Les répercussions les plus visibles sont la disparition des SVP et les délais de traitements qui s'allongent** (prêts immobiliers notamment). C'est plutôt « SOS » qu'aurait dû être rebaptisée la DSBa. Par contre, « Centricité Client » porte parfaitement son nom. On se concentre sur le client afin qu'il fasse tout lui-même tout en le taxant un maximum.

Quelle imagination !

LES ASSISTANTES SOCIALES COÛTENT CHER

Au lieu d'être vu comme un investissement, un excellent moyen d'accompagnement social lors d'événements de la vie (entrée vie active, logement, mutations, maternité, parentalité, maladie, décès, divorce, …), la direction considère le service social comme une charge trop onéreuse. **Elle met donc fin aux contrats des 9 prestataires** sur les 25 assistantes sociales actuelles **(-36%)**.

Selon un panel de 20 salariés non pris au hasard (sur environ 20.000), le travail des assistantes sociales est abstrait, on peut s'en passer, on ne les voit jamais, …
Pourtant, d'après le rapport annuel du service social, en 2015, plus de 28% des CLP y ont eu recours. La première cause de consultation est le travail (mal-être, épuisement, problèmes relationnels, mutations, …) pour environ 40% des cas. Vient ensuite le motif « incivilités » lié lui aussi au travail, pour 17% des cas, en constante augmentation.

Dans un climat social très tendu, **réduire le service social est irresponsable**. Surtout quand l'argument avancé est uniquement financier.

FO LCL a voté contre, les autres syndicats également.

Samedi de Pâques

Comme nous ne voulions pas rester chocolat, ***FO LCL*** a fait remonter une fois de plus votre mécontentement et a insisté pour que, comme au moins les 6 dernières années, un jour de RTT soit accordé en **fermeture collective le samedi de Pâques.**

La direction a enfin écouté et entendu nos arguments : **Vous bénéficierez tous d'un week-end de 3 jours**.

Il était temps que la direction écoute les salariés et leurs représentants.

Car, après les mauvais résultats de l'enquête interne IER et la 23ème place sur 24 dans le secteur « banque et services financiers » au dernier classement de Capital des meilleurs employeurs en France, la direction nous a communiqué un projet de bilan social 2016 où **le taux de démission a quasi doublé en 2 ans**. LCL a enregistré 502 démissions en 2016 contre 288 en 2014 (+75%). Le nombre de licenciements passe quant à lui de 68 en 2014 à 141 en 2016 (+107%).

Que la direction n'oublie pas que les femmes et les hommes sont et font la richesse d'une entreprise.

Délégation Nationale *FO* LCL
B.C. 500 - 04
39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
Tél. : 01 42 95 12 06 - Fax : 01 42 95 10 75

Site Internet :
www.fo-lcl.fr

DELEGATION NATIONALE